



Conseil de Quartier

Saint-Liguaire

21/03/2023

33 personnes présentes dont le co-président habitant, Franck PICARD, le co-président élu, Guillaume JUIN, l'adjoint du Maire à la vie participative, Philippe TERRASSIN, l'adjoint au Maire à l'Espace Public Dominique SIX, l'Adjoint au Maire en charge du développement durable, de l'environnement et de la préservation de la biodiversité Thibault HEBRARD, l'élue à la prévention et à la lutte contre l'isolement et développement de la fraternité Lydia ZANATTA.

Présents ayant émargés : Caroline ALBAUT, Patrick DESBOIS, Pierre-Axel DRESSE, Patrick FAZILLEAU, Séverine HAMBACHER, Styven POULIGO, Jean-Michel REANT, Patrick VEILLON, Isabelle VERNOUX, Marie LABOMME (représentant le Centre Socio Culturel de Part et d'Autres), Michel NICOLLE, Nicolas RIQUET, Sylvie WILJETTE, Katia PONCELET, Joël-Dominique BOURON, Joéz BOURON, Michel ROY-MARTIN.

La responsable et la coordinatrice du service Vie Participative, Irene TOSI et Maëlle ROBERT.

Ordre du jour

1. Marais Mouillé de Niort
2. Travaux de voirie et sur le patrimoine
3. Animations
4. Cadre de vie
5. Temps d'échanges



Mars bleu : un mois de sensibilisation au cancer colorectal

Bien qu'en progression, la participation à la campagne de dépistage du cancer colorectal est largement insuffisante en Nouvelle-Aquitaine, et particulièrement en Deux-Sèvres : en passant du taux actuel de 34,6 % à 65 % (taux atteint par nos voisins européens) 647 décès pourraient être évités. Le Centre de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), en lien avec l'Agence régionale de santé et la Ligue contre le cancer organise un mois de sensibilisation à cette problématique sur l'ensemble du département. Trois dates sont d'ores et déjà fixées à Niort :

- Samedi 18 mars, sur l'esplanade de Carrefour au Clou-Bouchet : un stand d'information animé par le CRCDC79 et des professionnels de santé de la Communauté professionnelle territoriale de santé du Niortais (CTPS). Ils seront accompagnés par la Cie Les Matapeste.
- Jeudi 23 et samedi 25 mars, le stand d'information sera installé sous les Halles de Niort. Seront également présents des kinésithérapeutes, des sages-femmes et l'Infirmière libérale française (IDEL)
- Courant mars, plusieurs actions coordonnées auront lieu dans le quartier du Clou-Bouchet (programmation en cours).

« Le test de dépistage peut se faire chez soi, facilement. Il suffit de retirer gratuitement un kit chez son médecin, son pharmacien ou sur monkit.depistage-colorectal.fr, précise Benjamin Gandouet, directeur du CRCDC Nouvelle-Aquitaine. Entre 50 et 74 ans, il faut l'effectuer tous les deux ans, car l'évolution d'un polype en cancer peut durer une dizaine d'années. »

1. Marais mouillé de Niort

Présentation de la réserve naturelle régionale du Marais Mouillé de Niort par Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire en charge du développement durable, de l'environnement et de la préservation de la biodiversité.

C'est une réserve assez exceptionnelle car elle longe Niort alors que normalement, les réserves sont plus éloignées de l'urbanisation.

Le périmètre est favorable à l'accueil de la faune et offre une forte diversité biologique, avec de nombreuses espèces protégées : loutre d'Europe, chauve-souris, poissons migrateurs (grande lose, lamproie marine), hérons...

Ces milieux en bord de Sèvre permettent le développement de boisements humides (aulnaie-frênaies, terrées, arbres têtards) servant de gîtes à de nombreuses espèces.

Par conséquent, le site est identifié comme un des réservoirs de biodiversité majeurs de la Trame Verte et Bleue communale.

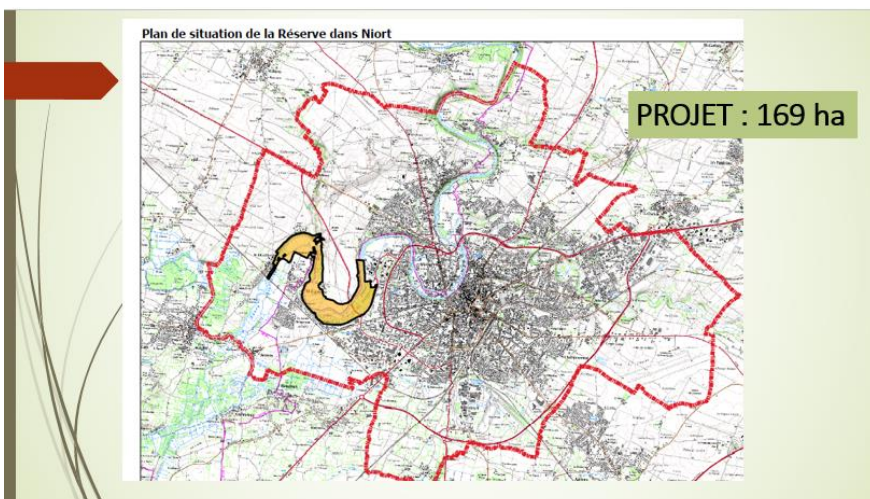
Voici un aperçu des informations reçues sur la construction de cette réserve :

Pourquoi une Réserve Naturelle Régionale ?

- **Outil réglementaire**, créé par les Régions (2002).
- « la Réserve naturelle régionale a pour objectif : de **protéger** les sites naturels présentant un intérêt géologique, écologique (faune/flore) ou paysager au niveau régional. »
C'est un **Patrimoine naturel** reconnu, à préserver pour les générations futures, **un lieu de sensibilisation** et d'éducation à l'environnement.
- Un classement en RNR donne lieu à un plan de gestion et **des financements** pour 10 ans.



Le périmètre de la zone est non bâti et s'intègre dans le parc Régional du Marais Poitevin



La zone a une forme qui s'apparente à un cygne.
C'est une des héronnières les plus importantes de France

la Sèvre niortaise et son lit majeur, fil conducteur

« Les marais de Galuchet, la Plante et des boucles de la Sèvre niortaise »



Intérêts écologiques du site :

- Des **paysages emblématiques** du Marais poitevin « à la porte de la Ville »
- **Des habitats et des espèces** patrimoniales



- **Des milieux inscrits dans le lit majeur** de la Sèvre niortaise
 - Rôle d'écroulement des crues et d'épuration des eaux

Des enjeux économiques et pédagogiques

- 6 exploitations agricoles
- 1 auberge gastronomique
- 1 ferme communale
- des accès en bus de ville pour les scolaires
- 1 pôle universitaire
- 1 association des traditions populaires
- 1 collectif artistique



Le projet initial : 169 ha
215 parcelles
110 propriétaires

Surfaces concernées par le projet de RNR par propriétaire

| Propriétaires | Nombre de parcelles | Surface [ha] |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|
| Commune de Niort | 97 | 54,12 |
| Communauté d'agglomération du Niortais | 7 | 1,41 |
| Département de Deux-Sèvres | 3 | 7,19 |
| IIBSN (Institution interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaises) | 7 | 1,75 |
| DSNE (Deux-Sèvres Nature Environnement) | 1 | 0,57 |
| GODS (Groupe ornithologique des Deux-Sèvres) | 3 | 1,50 |
| Propriétaires privés | 97 | 55,55 |
| Domaine public Gestionnaire Commune de Niort | | 17,05 |
| Domaine public Gestionnaire Communauté d'agglomération du Niortais | | 2,26 |
| Domaine public fluvial | | 23,98 |
| Sèvre niortaise non domaniale | | 3,72 |
| TOTAL | 215 | 169,1 ha |

Les étapes de la création de la RNR

Suivi et pilotage Ville de Niort : **M Thibault Hébrard**

Adjoint au Maire au Développement Durable, à l'Environnement et à l'Urbanisme

Partenariat : Acte d'engagement signé en décembre 2021

Ville de Niort – CAN – Chaleuil dau Pays niortais– SMBVSN- Chambre d'agriculture- Fédération de pêche – CEN- PNR- DSNE- GODS- IIBSN- Conseil départemental – Fédération des chasseurs



1- 2020-2022 : **Diagnostics, animation foncière** et règlement

2- **Dépôt du dossier** à la Région : **mars 2023**

Pièces importantes :

- approbation des propriétaires
- dossier rédigé
- règlement validé

3- **2023** : échanges avec la Région, validation CSRPN, **classement RNR**

4- **2024-2027** : Rédaction **plan de gestion** et de valorisation de la RNR
Mise en place et animation d'un **comité consultatif**

Voici les actions mises en place pendant toute la préparation du dossier :

Concertation : propriétaires et acteurs

- **2 comités consultatifs** : 2020 et décembre 2021
- **2 Réunions publiques** avec les propriétaires : déc.2021 et mars 2022
- **3 Ateliers de rédaction** du règlement : avril 2022
- **Rendez-vous individuels, permanences** et appels téléphoniques : Automne 2022 -2023
- ▶ Echanges avec les partenaires et la Région Nouvelle-Aquitaine

La réserve par rapport au marais poitevin sera plus réglementée (la zone est très restreinte par rapport au parc Naturel du marais poitevin) et restera une zone non urbanisée.

2. Travaux sur la voirie et sur le patrimoine



Rénovation du puits rue du 8 mai 1945

La régie de la Direction du patrimoine de la ville de Niort a sublimé le puits à côté de l'église.

Les conseillers souhaiteraient à présent que soit installée une plaque qui indiquerait l'histoire de cet ancien point d'eau :

« Ce puits d'un usage public servait aux proches habitations, au bar "les amis" ainsi qu'au forgeron »

Paul AIMON rappelle qu'il est possible de trouver des informations sur les puits de Saint Liguire sur https://www.cjoint.com/doc/22_11/LKeiCU1vsXE_Visite-des-puits-de-Saint-Liguire-P.-Aimon-2016-2022.pdf un QR code sera ajouté sur la plaque d'information.

Square Laurent Page

Quand un escalier devient une rampe pour faciliter l'accès aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Les utilisateurs apprécient le travail mais avertissent sur le risque de glisse si la mousse s'installe et sur le joint en béton sur le haut de la rampe qui ressort trop et bloque les poussettes.



AVANT



APRES



Mise en place de la signalétique pour le bateau à chaînes

La cale du port qui a été reprise l'an passé est jugée trop glissante, une intervention des équipes de la régie sera bientôt programmée pour satisfaire la demande avant la saison haute d'utilisation du bateau.

Rue du 8 mai 1945

Des aménagements ont été en partie réalisés sur la rue juste avant le virage qui mène à l'école afin de rendre plus visible la zone 30 et de sécuriser les piétons :

- Panneau
- Peinture sur la chaussée (cigle logo « parent-enfant »)

- Plots de sécurisation dans le virage

Parking du square Laurent Page

Une pose de calcaire sur la partie en terre va être effectuée.

Horloge de l'école

L'ancienne horloge va être retirée et elle sera remplacée par un trompe-l'œil.

3. Animations

- Deux dates sont programmées pour 2023 :

Les dimanches 14 mai et 1er octobre

Toujours à l'honneur les producteurs locaux et une animation musicale entre 12h et 14h avec une restauration sur place.

- Proposition du conseil de quartier :

Une conférence sur la thématique de la parentalité : Le 13 octobre 2023 à 20h

Avec pour intervenante Emilie MICHEL (coach parentale)

Plusieurs thématiques seront proposées lors du marché de producteur le 14 mai pour choix final

- **Projet conseil de quartier de Saint Liguairé et centre socioculturel de part & d'autre** : trouver un lieu de rencontre pour les jeunes. Les habitants insistent sur le besoin grandissant d'une nouvelle salle et pas que pour les jeunes : espace partagé (une visite de container dans une autre commune est programmée).

4. cadre de vie

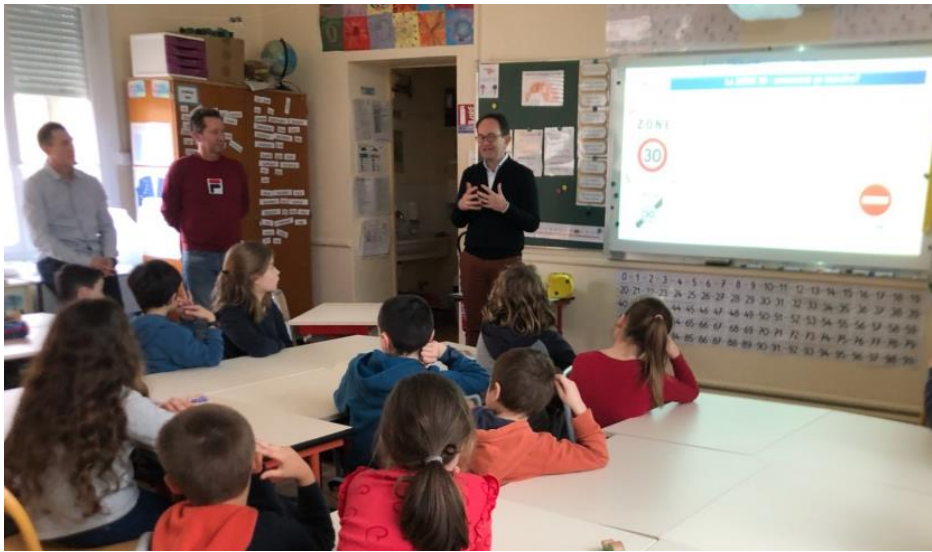
Restauration d'une cale de mise à l'eau sur la Sèvre Niortaise financée par la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres et la Ville de Niort



- la proposition de la Fédération de pêche d'aménagement sur 30 ml du chemin avec un mélange terre-pierre avec 2 bandes béton a été validée.

- la Fédération de pêche réalise et dépose elle-même les dossiers auprès de l'autorité environnementale
- les travaux à réaliser par la fédération de pêche seront réalisés pendant la période d'étiage (juillet et août 2023)
- les travaux du chemin réalisés par la ville seront donc réalisés à suivre, à savoir en septembre

Ecole Agrippa d'Aubigné : Retour sur la rencontre des représentants des élèves de l'Ecole



Les intervenants : Franck PICARD, Dominique SIX, Fabrice DARTAYET (service étude Espaces Publics), Maëlle ROBERT

Mme GROLLEAU, la directrice du groupe scolaire nous a accueillis dans l'école Agrippa d'Aubigné. L'idée était de transmettre les bons usages et de clarifier l'utilisation de la voirie autour de l'école. Une réunion de sensibilisation avec les délégués de classe a été mise en place afin que les élèves communiquent les bonnes pratiques à leurs camarades et à leurs parents.

Les enfants semblent impliqués et ont eue aussi l'impression que les voitures des parents ne sont pas toujours à la bonne place.

Retour sur la rencontre du service en charge du cimetière de Saint Liguairé du vendredi 16 décembre

Christophe GRIS, chef d'équipe des cimetières nous a éclairés sur quelques points :

⇒ 8 emplacements immédiatement disponibles, 7 emplacements disponibles après reprise

⇒ Délibération du 15 mars 2021 relative aux modalités d'attribution des concessions au cimetière de Saint-Liguairé (suite à avis de l'hydrogéologue) : achat exclusivement pour la construction de caveaux (2 cases maximum)

⇒ Comme dans l'ensemble des cimetières niortais (à l'exception des Sablières et de Buhors), les concessions ne sont attribuées qu'au moment du décès, et cela pour éviter le phénomène de saturation (manque d'emplacements libres dans les cimetières). Il n'est pas possible de « réserver un emplacement » (pas d'achat par anticipation).

Il importe d'octroyer des concessions en priorité aux personnes confrontées à un décès.

⇒ Remplacement du portail principal fait en mars.

⇒ Mur en mauvais état à cause du lierre, il est envisagé de retirer la plante parasite.

⇒ Projet de démontage de la chapelle (au milieu du cimetière entourée de rubalise) et éventuellement création d'un espace cinéraire : devis réalisé (13 000 €), Arbitrage en attente pour démontage en 2024.

⇒ Espace vert devant le cimetière : création d'un espace cinéraire?

Voici le compte rendu des échanges :

- Les personnes présentes à la rencontre avec le service des cimetières ont tous relevé que le caveau légué (celui en face de l'allée principale) était magnifique et que c'est bien dommage de ne pas pouvoir le réhabiliter et de s'en servir de columbarium,
- Il a après été question de mettre un columbarium à la place de la chapelle qui sera prochainement détruite,
- Y aurait-il assez de place pour un lieu de dispersion ?
- La question de l'agrandissement du cimetière pour la dispersion et le columbarium sur le devant du cimetière a été évoquée,
- Les personnes présentes rappellent qu'il faut absolument que l'ensemble des moyens : dispersion, columbarium et caveau soient représentés à Saint Liguair.

4. Temps d'échanges

L'église de Saint Liguair :

Le service de la direction du patrimoine de la Ville de Niort, nous indique que l'église de saint Liguair a besoin de réparation, c'est pourquoi elle a été mise en sécurité :

- affaissement d'une voûte et chutes de pierres.

Un cintre va être installé prochainement (courant avril) pour étayer cette voûte et éviter une aggravation des dommages.

Les travaux de reprise de la voûte seront programmés dans un second temps.

La Paroisse est tenue informée de l'avancée de ce dossier.

Route de l'espérance

Un radar pédagogique a été installé et les riverains remercient les élus mais remarquent que l'emplacement n'est peut-être pas le meilleur car juste derrière une chicane où la vitesse est ralentie.

Ancien Moulin à farine

Paul Aimon remarque qu'il y a un moulin privé à côté de la Roussille. Il faudrait s'assurer que l'urbanisme l'a bien inscrit en édifice remarquable.

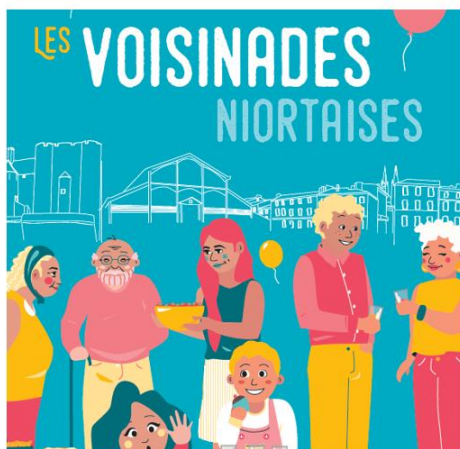
Voici ce qui est noté au niveau de l'urbanisme :

| | | | | | |
|-------------------|-----|------------------|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <u>Zonage</u> | N | <u>règlement</u> | 1982m ² | N : Espaces qu'il convient de protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages qui la composent | 100% |
| <u>Contrainte</u> | EPP | | | Elément de paysage, de patrimoine, de point de vue, à protéger, à mettre en valeur : n° 11 Ancien moulin à eau | |

Le moulin ne peut donc pas être modifié sans l'accord de l'architecte des bâtiments de France mais aussi de l'urbanisme.

Agenda

Voisinales : vendredi 12 mai 2023



Temps Fort des conseillers de quartier

samedi 10 juin 2023 à partir de 14H

Venez fêter les 20 ans des conseils de quartier niortais. A pré-Leroy, pleins d'activités sportives et ludiques pour tous les âges.

Une équipe de douze personnes représentera votre quartier et votre couleur sera le violet.

Et le soir, une guinguette : possibilité de restauration sur place ou chacun ramène son pique-nique et profite de l'animation musicale.

Décembre 2023 :

Projet d'un temps fort Téléthon à Niort

N'hésitez pas à aller sur le site : www.agir.telethon.fr.

L'idée est de coordonner les actions existantes (et d'en créer de nouvelles) pour augmenter la visibilité de la mobilisation des niortais. Les coordinateurs sont les élus : Karl BRETEAU et Sophie BOUTRIT (n'hésitez pas à contacter Maëlle ROBERT qui vous mettra en relation).

Maelle ROBERT

*Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens*

Ville de Niort

05.49.78.74.78